

Agreste Aquitaine

Territoires

Numéro 4 - juin 2014



Le SCoT(*) de la Haute Lande regroupe les communautés de communes du Canton de Pissos, du Pays d'Albret et du Pays Morcenais.

Avec 30 000 hectares déclarés à la PAC, l'agriculture occupe près de 30% de ce vaste espace, où elle est implantée en grands îlots de culture disséminés au sein du massif forestier.

Les cultures de plein champ, essentiellement maïs doux et légumes, contribuent pour 90% à la valeur de la production agricole, le reste étant réalisé par des élevages de granivores (volailles et porcs). Elles sont produites par des entreprises de taille conséquente, alliant performance technique et adaptation au marché.

Aux côtés de ces grandes exploitations, quelques agriculteurs à la tête d'exploitations de taille plus modeste, misent sur la valorisation des ressources territoriales et notamment celles de la flore (apiculteurs).

Côté emploi, la Haute Lande offre 13% des emplois agricoles et forestiers du département alors qu'elle n'en regroupe que 6% de la population.

A noter également que deux tiers du volume de travail agricole est assuré par des actifs non familiaux, alors que c'est seulement 40% dans le reste du département.

Stéphane BALAN
Hubert GUICHENEY
Isabelle LAFARGUE

(*) Un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux, dans un environnement préservé et valorisé.

Dynamiques agricoles en Haute-Lande

De vastes îlots de culture au sein du massif forestier

Avec près de 173 000 hectares de bois et landes, l'aire du SCoT de la Haute Lande est aux trois quarts recouverte par la forêt. Vient ensuite l'agriculture, qui avec près de 30 000 hectares, occupe 13% de cet espace.

30 000 hectares de SAU

Avec 30 000 hectares déclarés annuellement à la PAC, l'agriculture est essentiellement implantée en grands îlots de culture disséminés au sein du massif forestier.

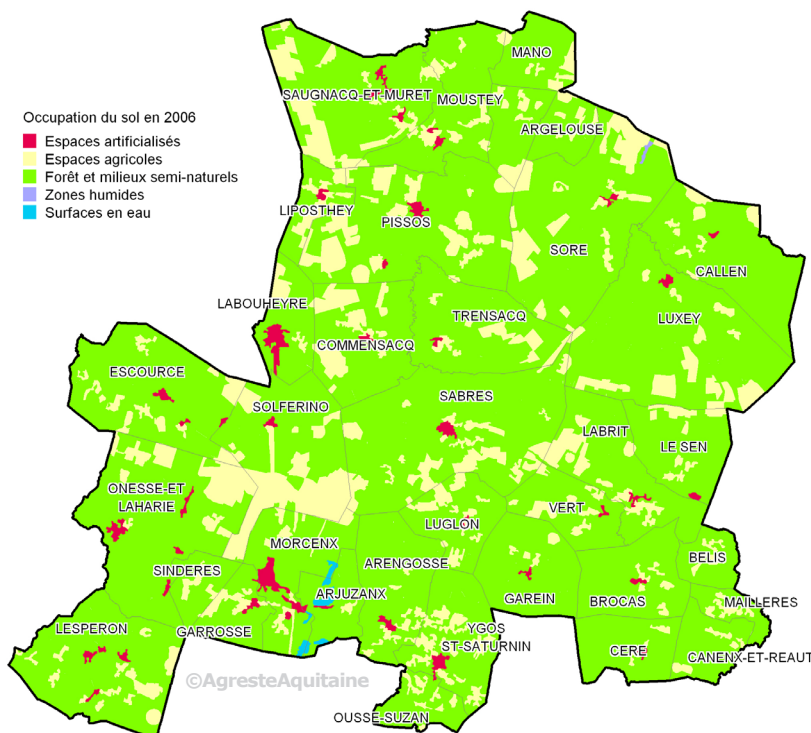
Bénéficiant de conditions propices à son développement, le maïs est la céréale la plus cultivée. En 2011, il représente plus de 56% des surfaces

déclarées à la PAC : 14 900 hectares sont cultivés pour la production de grain et 1 890 pour celle de semences. Viennent ensuite les légumes qui, avec plus de 7 500 hectares déclarés en 2011, représentent plus du quart de la SAU. Le maïs doux représente plus des deux tiers de ces cultures légumières, et les carottes et haricots verts environ le quart. Les surfaces fourragères sont essentiellement composées de prairies, mais elles comptent pour moins d'un pour cent des surfaces déclarées.

Une SAU en légère progression

Depuis 1988, les surfaces agricoles enregistrent une progression moyenne

Des îlots de grande culture implantés au sein du massif forestier



Sources : Union Européenne – Soes, CORINE Land Cover, 2006

de près de 0,6% par an, soit un gain 3 700 hectares entre 1988 et 2010 alors que sur le reste du département, on enregistre une diminution de - 0,2% par an sur la même période, soit une perte totale de 17 600 hectares.

Cette évolution est essentiellement due à la progression des cultures de plein champ, notamment celle des cultures légumières et pour une moindre part de diverses cultures telles que la pomme de terre ou les cultures florales de plein champ (bulbiculture) alors que la sole maïsicole a tendance à régresser légèrement au cours de la même période.

90% de la SAU irriguée

Avec près de 27 800 hectares irrigués en 2010, soit 90% de la SAU, le recours à l'irrigation est aujourd'hui indissociable de la production agricole en Haute Lande. Le maïs est la première culture irriguée (18 000 hectares), viennent ensuite les légumes frais de plein champ avec 7 500 hectares.

En 2011, 89,8 millions de m³ ont été prélevés pour l'irrigation : 88% de ces prélèvements provenaient de la nappe phréatique, 11% des nappes captives et moins de 1% des eaux de surface ou de retenue.

Des exploitations de taille conséquente

280 exploitations agricoles

Les 280 exploitations recensées au sein du périmètre du SCOT de la Haute Lande valorisent une surface agricole utilisée (*) de 29 744 hectares. Plus de la moitié d'entre elles s'étendent sur plus de 77 hectares contre 22 hectares dans le reste du département. Ce territoire regroupe ainsi moins de 5% de l'effectif des exploitants agricoles landais mais représente près de 15% de la SAU du département des Landes.

35% des exploitations comptent plus de 100 hectares de SAU et regroupent plus de 80% de la SAU du territoire. A contrario, 15% des agriculteurs ne disposent d'aucune surface agricole. Ce sont en majeure partie des apiculteurs ou des éleveurs de volailles « hors sol ».

(*) SAU au siège d'exploitation

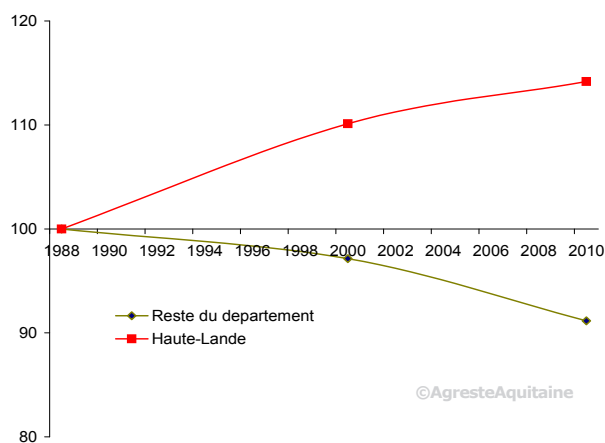
85% de la SAU valorisés par des sociétés

Près de 60% des exploitants ont opté pour un statut sociétaire et regroupent 85% de la SAU du territoire.

Près de la moitié des sociétés sont des EARL, elles regroupent le tiers de la SAU valorisée par les sociétés alors que les sociétés civiles agricoles (SCEA) sont moins nombreuses, mais en valorisent près des deux tiers.

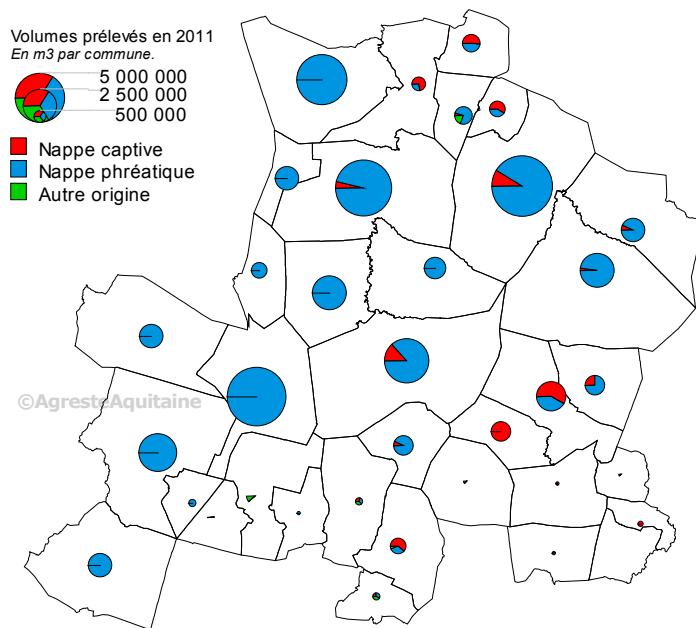
Les exploitations individuelles représentent moins de la moitié des exploitations du territoire alors que dans le reste du département, on en compte plus de 70%. Elles disposent d'une superficie beaucoup plus réduite que les sociétés (34 hectares en moyenne contre 116 hectares pour les EARL et 255 hectares pour les SCEA) et n'exploitent que 15% de la sole agricole du territoire. Dans le reste du département, les exploitations individuelles sont en moyenne plus petites (22 hectares) mais représentent 47% de la SAU totale.

Evolution de la SAU en base 100 entre 1988 et 2010



Sources : Agreste - Recensements agricoles 1988, 2000 et 2010

Répartition des volumes d'eau prélevés pour l'irrigation en 2011 par commune



Sources : BDCartho, Agence de l'Eau Adour-Garonne

Des chefs d'exploitations légèrement plus jeunes

Avec une moyenne d'âge de 50 ans, les chefs d'exploitation de la Haute Lande sont sensiblement plus jeunes que dans le reste du département où elle se situe à 52 ans. Toutefois, on retrouve les mêmes disparités liées au statut juridique et à la taille des exploitations : les exploitants individuels ont en moyenne 52 ans alors que leurs homologues en société ont 49 ans pour les SCEA et 48 ans pour les EARL. Les petites exploitations sont dirigées par des chefs de 54 ans en moyenne contre 49 ans pour les moyennes et les grandes.

Des reprises d'exploitation dans le cadre familial

113 exploitants ont 55 ans ou plus en 2010 et ils regroupent 12 400 hectares de SAU, soit 42% de la SAU du territoire. A cette époque, deux sur cinq connaissaient déjà leur successeur alors que dans le reste du département, c'est moins d'un sur trois. Ils exploitent 55% de la SAU « libérable » d'ici 5 ans. Dans 8 cas sur 10, la reprise est effectuée par un

Répartition des exploitations en fonction de leur SAU en 2010

Unités : Nbre, ha

Superficie de l'exploitation	SCoT Haute Lande			Reste du département		
	Effectif exploitations	SAU		Effectif exploitations	SAU	
		Totale	Moyenne		Totale	Moyenne
Pas de SAU	38	0	0	134	0	0
Moins de 20 ha	61	440	7	2 542	16 869	7
De 20 ha à moins de 50 ha	37	1 247	34	1 525	51 855	34
De 50 ha à moins de 100 ha	45	3 466	77	1 005	67 827	67
100 ha et plus	99	24 591	248	298	44 727	150
Ensemble	280	29 744	106	5 504	181 277	33

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Répartition des exploitations selon leur statut juridique en 2010

Unités : Nbre, ha

Statut d'exploitation	SCoT Haute Lande			Reste du département		
	Effectif exploitations	SAU		Effectif exploitations	SAU	
		Totale	Moyenne		Totale	Moyenne
Exploitation individuelle	136	4 670	34	3 944	84 377	21
EARL	68	7 890	116	1 035	63 826	62
Autre société civile (SCEA, ...)	63	16 058	255	323	20 239	63
Société commerciale ou Coop	10	885	89	57	1 410	25
Autre statut	3	241	80	123	11 201	91
Ensemble	280	29 744	106	5 482	181 054	33

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

membre de la famille de l'exploitant ou un coexploitant et dans les autres cas, le reprenneur est un chef « hors cadre familial » qui le plus souvent dirige une autre exploitation agricole.

16% de la PBS landaise

Réalisant une production brute standard (PBS) de plus de 105 millions d'euros, les exploitations de la Haute Lande contribuent pour près de 16% à la PBS du département alors qu'elles ne représentent que 14% de la SAU.

Les grandes cultures contribuent pour 90% à la PBS territoriale

Les cultures de plein champ contribuent pour près de 90% à la PBS du territoire. Ce sont essentiellement les cultures de maïs et de légumes de plein champ qui occupent la majeure partie de la sole cultivée du territoire mais également, de manière plus ponctuelle, des cultures horticoles de plein champ (bulbiculture) réalisées sur des surfaces plus réduites mais apportant une valeur ajoutée beaucoup plus importante.

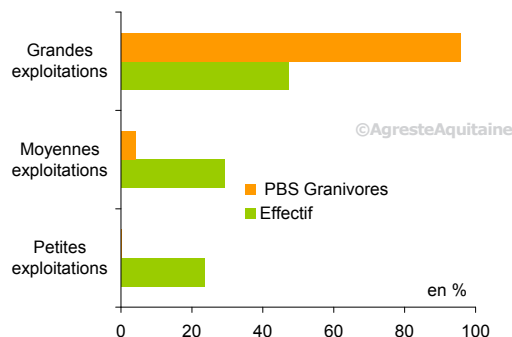
Plus de 80% des producteurs sont spécialisés en grandes cultures ou en horticulture de plein champ. Les autres dirigent des exploitations de polyculture ou, pour une moindre part, d'élevage hors sol. Toutes orientations confondues, 63% de ces exploitations sont des grandes exploitations qui réalisent plus de 97% de la PBS « grandes cultures » et « cultures ornementales de plein champ ».

Les élevages de granivores réalisent 10% de la PBS

70 exploitations produisent des « granivores » et contribuent pour près de 10% à la PBS totale du territoire. Ce sont en majeure partie des élevages de volailles et cinq d'entre eux produisent des porcs à l'engraissement. Ces derniers regroupent environ 4 200 places d'engraissement, soit 8% de la capacité d'élevage du département. Au niveau des volailles, on trouve majoritairement des élevages de poulets de chair (38 exploitations) ou de canards gras (16 exploitations). Les autres produisent essentiellement des volailles à rôti.

Toutes productions confondues, près de la moitié des élevages de granivores sont des grandes exploitations (PBS supérieure à 100 000 €) et ils réalisent plus de 95% de la PBS « Granivores ».

90% de la PBS « Granivores » réalisés par des grandes exploitations



Note de lecture : 47% des exploitations produisant des granivores réalisent 96% de la PBS granivore du territoire.

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Près d'un élevage sur deux est spécialisé en élevage « hors sol ». Dans les autres cas, l'atelier hors-sol est intégré au sein d'une exploitation de polyculture-élevage (22% des élevages), ou associé à un élevage d'herbivores (15%) ou à la production de grandes cultures (13%).

Le quart de la miellée landaise

En 2010, 28 exploitations agricoles détiennent 2 460 ruches et produisent 35 312 kg de miel. Contribuant pour moins d'un pour cent à la PBS du territoire, elles représentent malgré tout près du quart de la production du département des Landes.

98% du rucher sont détenus par 22 exploitations spécialisées en apiculture. Selon le critère de dimension

La production brute standard (PBS) décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients qui doivent être considérés comme des ordres de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation par hectare ou par tête d'animaux présents hors toute aide. Pour la facilité de l'interprétation, la PBS est exprimée en euro, mais il s'agit surtout d'une unité commune qui permet de hiérarchiser les productions entre elles.

L'orientation technico-économique (OTEX) d'une exploitation caractérise son système de production, lequel est défini par la contribution relative des diverses spéculations (PBS de chaque production) à la PBS totale de la dite exploitation.

La dimension économique d'une exploitation est déterminée à partir de la valeur de la PBS totale de l'exploitation :

- Petites exploitations : PBS inférieure à 25 000 €
- Moyennes exploitations : PBS comprise entre 25 000 € et 100 000 €
- Grandes exploitations : PBS supérieure à 100 000 €

économique, 5 d'entre elles sont des « moyennes exploitations » qui exploitent en moyenne 347 ruches, soit au total près des trois quarts du rucher. Les autres sont des « petites » exploitations qui possèdent en moyenne 40 ruches. Près des deux tiers de ces apiculteurs utilisent les circuits courts pour commercialiser tout ou partie de leur production.

1 370 hectares cultivés en Agriculture Biologique

22 exploitations pratiquent l'agriculture biologique et regroupent 1 370 hectares respectant le cahier des charges « Agriculture biologique⁽¹⁾ ».

⁽¹⁾ il s'agit des surfaces converties ou en cours de reconversion

Près de 90% de ces surfaces sont exploitées par des exploitations spécialisées en « grandes cultures ». Ainsi, les cultures « bio » se répartissent pour 40% en céréales, 36% en légumes frais, 33% en oléagineux et en diverses cultures pour le restant.

Au niveau du département, avec 20% des producteurs bio, la Haute Lande représente 40% des surfaces en agriculture bio départementales, toutes spéculations confondues. Ce ratio varie selon les cultures : 87% des surfaces de légumes bio landais, 42% des céréales bio et 33% des oléagineux bio sont cultivées en Haute Lande.

Au niveau des productions animales, seulement trois exploitations pratiquent l'agriculture biologique (élevage de volailles et apiculture), mais il n'y a pas d'élevages d'herbivores.

Un agriculteur sur cinq sollicite les circuits courts de commercialisation

51 agriculteurs, soit près d'un sur cinq pratiquent la commercialisation en circuit court⁽²⁾. 60% d'entre eux sollicitent un seul circuit de commercialisation, alors que les autres peuvent associer deux, voire trois modes de commercialisation en circuit court différents.

Plus de 80% des exploitations en circuit court pratiquent la vente directe à la ferme, 20% commercialisent sur des marchés et 16% s'adressent à un commerçant détaillant pour écouler leurs produits. En revanche, côté vente directe, rares sont les exploitants qui ont mis en place de la vente par correspondance ou de la vente en paniers (type AMAP)

et lorsqu'il y a un intermédiaire, très peu commercialisent leurs produits auprès d'une grande et moyenne surface (GMS) ou auprès d'un restaurateur.

Près de 30% des exploitations pratiquant les circuits courts commercialisent du miel, 25% commercialisent des produits végétaux - essentiellement des légumes - et 20% commercialisent des produits animaux : œufs et volailles et autres produits carnés.

Tous produits confondus, 41% des exploitations pratiquant les circuits courts sont des petites exploitations, 28% des moyennes et 31% des grandes. Toutefois, cette répartition varie selon l'orientation technico-économique. En production végétale et en élevage spécialisé de granivores (volailles ou porcs) ce sont plutôt des grandes exploitations, en élevage ovins-caprins et en polyculture des moyennes, et en apiculture et élevage d'autres herbivores des petites exploitations.

⁽²⁾ Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce, soit par la vente directe au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitation et le consommateur.

Sylviculture et agriculture, troisième secteur économique employeur de salariés en Haute Lande

Alors que - tous secteurs confondus - le territoire regroupe 6% de la population et des emplois du département, la Haute Lande offre 13% des emplois agricoles et forestiers des Landes. Avec la sylviculture et la pêche, l'agriculture forme en 2010, le troisième secteur économique qui emploie le plus de salariés sur le territoire, après l'industrie manufacturière et le secteur de la santé et de l'action sociale. Ainsi, les établissements qui ont principalement

une activité agricole emploient 7% des salariés en Haute Lande, alors que c'est 2% dans l'ensemble du département.

Près des trois quarts des emplois agricoles de la Haute Lande sont salariés, alors que dans le reste du département 60% des emplois dans l'agriculture sont non salariés. L'emploi agricole sur le territoire se caractérise de plus par une plus forte proportion d'ouvriers agricoles parmi les actifs occupés (7% contre 1,5% dans le département).

Prédominance de la main-d'œuvre salariée non familiale

En 2010, l'agriculture emploie en Haute Lande l'équivalent de 780 temps pleins, soit 2,8 UTA (unité de travail annuel) par exploitation, c'est-à-dire 1 UTA de plus par exploitation que dans le reste du département.

Le territoire se distingue aussi par une place plus importante de la main-d'œuvre non familiale. Les actifs non familiaux assurent près des deux tiers du volume de travail, tandis que dans le reste du département, 60% de l'emploi agricole sont fournis par la main-d'œuvre familiale. De même, 90% de l'emploi agricole salarié sont réalisés par les salariés permanents non familiaux.

L'emploi extérieur est couvert à 60% par les salariés permanents et quasiment à 40% par les saisonniers. Seulement la moitié des salariés permanents sont employés à plein temps ; la plus forte proportion de temps partiel en Haute Lande tient à un recours plus fréquent à des salariés de groupements d'employeurs, qui représentent un tiers des salariés permanents. Huit salariés permanents sur dix sont des ouvriers agricoles et moins d'un sur dix occupe un poste d'encadrement (environ 30 emplois d'encadrement).



L'essentiel de la main-d'œuvre occasionnelle est constituée par les saisonniers, les exploitations ayant peu recours aux ETA ou aux CUMA. Ils effectuent un quart du volume de travail. 40% des exploitations de Haute Lande ont recours aux saisonniers pour en moyenne 1,7 UTA par exploitation mais les onze premières exploitations employeuses de saisonniers utilisent plus de 60% du volume de travail saisonnier sur le territoire. Ce sont des exploitations spécialisées en culture de légumes frais de plein champ, en floriculture et culture de plantes ornementales de plein air ou spécialisées en volailles de chair.

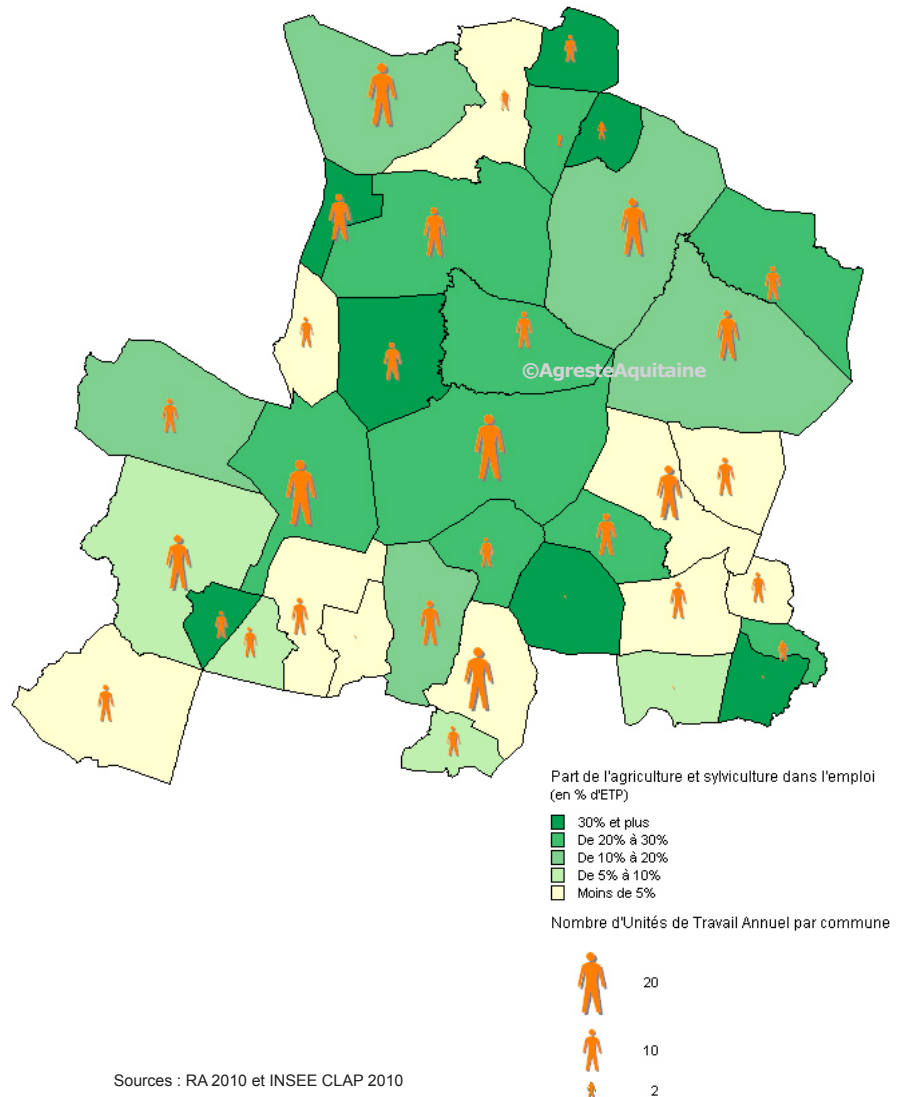
De leur côté, les chefs d'exploitation assurent les deux tiers du travail familial (80% si on y ajoute les coexploitants). Sur 280 chefs d'exploitation, 45 sont pluriactifs et une centaine consacrent moins d'un mi-temps à leur exploitation. Les chefs d'exploitations et coexploitants de Haute Lande sont globalement bien formés : près de deux tiers ont un diplôme de niveau IV au moins (baccalauréat ou diplôme du supérieur) et deux tiers ont reçu une formation agricole. Un niveau élevé de diplôme et une formation agricole sont des critères d'éligibilité à la DJA dont ils sont 107, sur 280, à en avoir bénéficié.

Les grandes exploitations spécialisées en grandes cultures concentrent l'emploi

L'emploi agricole est fortement concentré en Haute Lande : les 30 plus gros employeurs, soit 10% des exploitations, fournissent la moitié du volume de travail agricole du territoire. Les grandes exploitations se taillent la part du lion, en occupant 8 UTA sur 10. Parmi elles, les exploitations de 100 hectares et plus requièrent près de 60% de l'emploi agricole. Les exploitations spécialisées dans l'élevage hors sol demandent aussi un important volume de travail et emploient 9% des UTA. Seulement un sixième de l'emploi agricole est généré par les exploitations individuelles, alors que les sociétés commerciales et coopératives, les EARL et autres formes sociétaires (SCEA) apportent plus de 80% du volume de travail.

Les exploitations spécialisées en grandes cultures (61% des UTA du territoire), celles spécialisées en maraîchage et horticulture (14,5%) et les exploitations avicoles spécialisées (14%) se partagent l'essentiel de l'emploi agricole.

Part de l'agriculture dans l'emploi en Haute Lande en 2010



Sources : RA 2010 et INSEE CLAP 2010

Maintien de l'emploi agricole au cours de la dernière décennie

Alors que près d'une exploitation sur cinq a disparu entre 2000 et 2010, l'emploi agricole s'est relativement bien maintenu : le volume total de travail dans l'agriculture est passé de 815 UTA en 2000 à 780 en 2010, soit seulement une baisse de 4,5% en 10 ans. La baisse de l'emploi agricole provoquée par la disparition d'exploitations individuelles a été amortie par l'apport d'emplois par les sociétés civiles et la diminution de la main-d'œuvre familiale a été compensée par l'embauche de salariés permanents.

Un pôle de formation dédié aux métiers de la forêt et à la gestion des milieux naturels

La Haute Lande accueille un site de formation de l'enseignement agricole, à Sabres où sont implantés, un lycée

professionnel agricole, un centre de formation d'apprentis et l'exploitation agricole des Bourdettes offrant un support pédagogique pour les élèves et les apprentis. Ces trois centres de formation font partie de l'E.P.L.E.F.P.A⁽³⁾ des Landes dont le siège est à Dax.

⁽³⁾ Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole

Le lycée professionnel agricole et forestier Roger Duroure accueille 140 jeunes en formation initiale scolaire, dont une douzaine d'élèves en classe de Troisième agricole. Cet établissement public prépare aux baccalauréats professionnels spécialité « Forêt » et spécialité « Gestion des milieux naturels et de la faune ». La plupart des élèves sont des garçons et seulement une quinzaine de filles étaient inscrites au lycée à la rentrée 2013. Plus de la moitié des élèves sont originaires du département des Landes, mais seulement une douzaine résident en Haute Lande. La majorité

des autres élèves sont domiciliés en Gironde. Un élève sur dix est issu d'une famille dont le responsable légal a une activité professionnelle dans l'agriculture, ouvrier ou exploitant agricole.

Le Centre de Formation d'Apprentis Forestier Régional de Sabres forme une soixantaine d'apprentis, répartis sur trois niveaux de formation : une vingtaine d'apprentis préparent un CAPA Travaux forestiers, option bûcheronnage ou sylviculture, une dizaine le baccalauréat professionnel spécialité « Forêt » et une trentaine le BTSA Gestion forestière. Les apprentis sont presque exclusivement des garçons et 70% résident en Aquitaine, dont 30% en Gironde et 20% dans les Landes.

Un tiers des jeunes de la Haute Lande en formation initiale dans l'enseignement agricole se forme dans les secteurs de la production agricole ou de l'aménagement de l'espace

A la rentrée 2013, 114 jeunes domiciliés en Haute Lande sont inscrits en formation initiale dans l'enseignement agricole. Près de 60% de ces jeunes sont inscrits en baccalauréat professionnel, un quart suivent une formation générale ou technologique et 10% préparent un BTSA. 60% des jeunes inscrits en baccalauréat professionnel se forment aux métiers du commerce ou de la vente ou aux services aux personnes et aux territoires ; la majeure partie d'entre eux sont des filles. Les autres se sont orientés vers les formations « cœur de métier », dans les secteurs de l'aménagement (bac pro spécialité « Forêt » ou « Gestion des milieux naturels et de la faune ») ou de la production (bac pro agroéquipement, productions horticoles ou le bac pro « Conduite et gestion des exploitations agricoles). Les trois quarts des jeunes originaires de Haute Lande et inscrits dans l'enseignement agricole fréquentent un établissement localisé dans les Landes. Seulement une douzaine d'entre eux sont inscrits au LPA ou au CFA de Sabres. Les autres élèves et apprentis se forment en Gironde ou dans les Pyrénées-Atlantiques. ■

Exploitation forestière et sciage, éléments clés de l'économie locale

Les exploitations forestières réalisent 40% de la récolte landaise

En 2012, les huit exploitations forestières implantées au sein du périmètre du SCoT ont collecté 815 000 m³ de bois ronds sur écorce, soit près de 40% de la récolte de bois réalisée par l'ensemble des entreprises landaises (2 millions de m³). On note cependant des disparités au niveau de la taille de celles-ci, car un petit nombre d'unités réalisent à elles seules plus de 90% de la collecte.

Près de 80% du volume de bois récolté par ces exploitations forestières proviennent du département des Landes, les 20% restants sont prélevés en Aquitaine. Le bois récolté est quasi exclusivement du pin maritime dont la majorité est à destination du bois d'œuvre

Plus de la moitié des sciages landais effectués sur le territoire

En 2012, sept scieries, implantées sur le territoire du SCoT ont eu une activité. Avec 347 000 m³ de bois sciés, livrés aux ateliers de transformation, la production de sciages réalisés par ces entreprises totalise plus de la moitié de la production de sciages des entreprises landaises en 2012. La moitié des entreprises totalisent à elles seules près de 90% des volumes sciés sur le territoire. La production est très largement dominée par le sciage de résineux et notamment de pin maritime (98% de la production).

Le poids des exploitations forestières et des scieries sur l'emploi local est fort. Ces entreprises emploient 881 salariés permanents au 31/12/2012. Un peu moins de la moitié des entreprises concentrent les quatre cinquièmes de ces emplois.

Les exploitations forestières et scieries en 2012

Unités : nombre, effectif	
SCoT de la Haute Lande	
Nombre d'exploitations forestières ⁽¹⁾	8
Nombre de scieries ⁽¹⁾	7
Main-d'œuvre permanente (forêt et scieries) ⁽²⁾	881
dont salariés en forêt	22
dont salariés en sciage	408

⁽¹⁾ entreprises selon la localisation du siège de leur activité dans la branche

⁽²⁾ y.c. délinage et séchage - permanents au 31/12/2012

Source : Enquête annuelle de branche Sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois

© AGRESTE
2014

Prix : 2,50 €



Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>
et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
51, rue Kiéser - CS 31387 - 33077 BORDEAUX CEDEX
Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90
Courriel : contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directeur Régional : François PROJETTI
Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES
Composition : SRISSET Aquitaine - Impression : AIN
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 2268 - 6010